

MODALITES D'INSCRIPTIONS

REINSCRIPTIONS PAR INTERNET

Les étudiants inscrits en PACES au cours de la dernière année universitaire passée et autorisés à redoubler, devront se réinscrire obligatoirement par Internet en PACES avec paiement des droits universitaires par **CARTE BANCAIRE**

Dans le cas où vos retraits sont plafonnés veuillez vérifier votre réserve disponible avant votre inscription

FORMATIONS CONCERNEES

PACES REDOUBLANTS
(Première Année Commune des Etudes de Santé)

CALENDRIER DES CONNEXIONS INTERNET Réinscription Université de Nantes

PROCEDURE A SUIVRE

- **CODE D'ACCES** : www.univ-nantes.fr/gordon

↳ LOGIN ou identifiant (sur 8 caractères) : Taper **E** avec votre N° Etudiant (ex : E10B225R)
↳ Mot de Passe : Initialement remis sur votre attestation d'inscription ou modifié depuis par vous-même

Vous arriverez sur la page "ETUDIANT" d'où il sera possible d'accéder à l'inscription administrative.

Effectuer votre inscription

Le paiement se fera impérativement par CARTE BANCAIRE.
La date de validité doit être saisie sur 6 cases MMAAAA (exemple : 102013)

Le justificatif et le certificat de scolarité seront envoyés par courrier.

- Lors de la saisie, pensez à réactualiser votre adresse personnelle et votre numéro de téléphone portable
- Dans le cas où vous devez fournir un ou plusieurs justificatifs au bureau D de la scolarité (ex : Ayant droit de la Sécurité Sociale, attestation de bourse ...) un message de précision apparaîtra à l'écran.

NB : Tous les étudiants boursiers devront faire parvenir au Bureau D de la Scolarité et dans les meilleurs délais, leur attribution de bourse (recto-verso) pour l'année universitaire à venir.

Y noter votre numéro d'étudiant (ex : E10B225R) ainsi que votre année d'étude (ex : PACES).

Joindre un RIB à votre nom en cas de changement de coordonnées bancaires.